L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 3 MARS.

Les élections en France appréciées par l'Univers.

Voici une boutade de Louis Veuillot au sujet des élections législatives :

Le lion populaire victorieux sera vaincu presqu'aussitôt par un ami intime, qui n'a jamais manqué de l'endormir et de le livrer, et qui, tant qu'il sera lion, l'endormira et le livrera. Le lion lui-même le sait très bien, mais que lui importe ? Le lion populaire boit, s'amuse, rugit, tue ; d'antres pensent pour lui.

Faut-il nommer le traitre ? Paris le connaît très bien. Dans la ville-lumière, il porte un petit nom que le lion lui a donné, comme tous les despotes en donnent à leurs favoris : c'est M. Mastroquet, le marchand de vin.

Donc, Mastroquet est l'ami du peuple, son confident, son père nourricier, son consolateur, son maître de philosophie et de doctrine. C'est chez lui qu'il fait ses plans, chez lui qu'il veut aller, chez lui qu'il veut vivre. C'est Mastroquet qui l'abreuve de littérature et de politique à son goût ; c'est Mastroquet qui le saoûle, qui le lance une fois saoûl, qui le ressoûle vainqueur. — Pauvre peuple ! et Mastroquet est réactionnaire !

Comment cela se peut-il, comment cela se fait-il d'où vient cette noire trahison de l'affreux Mastroquet ? Mon Dieu, très facilement, très innocemment. Le peuple vainqueur boit sans relâche, brise les vitres, pille la cave, ne veut plus payer Mastroquet, ne veut pas sortir de la maison de Mastroquet, devient fou, s'agite, envoie promener Floquet, Naquet, Mastroquet lui-même. Il veut que le vin coule toujours, il casse les verres, il s'endort. Mastroquet, n'ayant plus rien à gagner, va chercher la garde, elle vient, le lion est muselé, la réaction est faite. Ce n'est pas plus malin que cela. Vingt fois nous avons vu ce tour ; nous le verrons encore. Il y a de la casse, il y en aura. Le lion est fort, même endormi. Il casse en prenant, il casse en se faisant prendre. Le lion populaire, la vache conservatrice, vacca pinguis, dit le prophète Amos, Mastroquet lui-même, tout le monde est ruiné pour un temps. On n'y sait pas de remède. La chose s'est opérée souvent, toujours ainsi. Rien ne peut faire que le lion ne divague, ne casse et ne s'endorme ; rien ne peut empêcher que Mastroquet ne sente conservateur et ne crie à la garde ; rien ne peut empêcher que la garde n'accoure, même lorsqu'elle ne veut pas ni même lorsqu'il n'y en a pas, et qu'aussitôt Floquet, Naquet, Barodet, Bilboquet et Mastroquet ne soient raflés. Nous ne parlons pas des autres, réputés conservateurs. Au cours de l'aventure, surtout lorsqu'elle a été un peu drue, la plupart sont morts.

— C'est égal, dira plus tard le lion populaire à son ami Mastroquet enfin réparé, réinstallé et pardonné ; c'est égal, je me suis fameusement amusé !

LA NAVIGATION FRANÇAISE EN 1875.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs les résultats généraux du commerce français pendant l'année qui vient de s'écouler, et l'on sait à quel point les chiffres relatifs à ce côté des affaires sont satisfaisants. Malheureusement, il n'en va pas ainsi pour la navigation.

Le nombre des navires français dans nos ports a été, à l'entrée, de 9,737 avec un tonnage de 2,543,448 ; à la sortie, il a été de 9,380 avec un tonnage de 2,345,060. Au contraire, le nombre des navires étrangers a été de 20,966 avec un tonnage de 5,264,729 à l'entrée ; il a été, à la sortie, de 15,207 avec un tonnage de 3,390,931. Ainsi les navires étrangers l'emportent pour des quantités énormes, soit par le nombre, soit par le tonnage, sur les navires français ; et cela arrive, quoique la valeur de nos exportations soit plus grande que celle de nos importations. En d'autres termes, nous sommes inférieurs de beaucoup à nos rivaux comme voituriers maritimes.

Il est utile de comparer les chiffres de 1875 à ceux de 1874 et de 1873 ; dans ce but, nous avons dressé le tableau suivant qui réunit l'entrée et la sortie :

Navires français.

1875.		1874.		1873.	
Nomb.	Tonn.	Nomb.	Tonn.	Nomb.	Tonn.
19,117	4,888,108	19,291	4,815,219	18,568	4,580,774

Navires étrangers.

36,173	8,655,660	34,772	8,286,180	36,160	7,945,856

Il résulte de ce tableau que le tonnage des navires étrangers, entrant dans nos ports et en sortant, s'est accru en trois ans de plus de 300,000 tonnes ; tandis que le tonnage de nos navires ne s'est accru, pendant les mêmes années, que de 300,000 tonneaux. Voici maintenant la décomposition du tonnage et de la navigation des navires français en 1875, d'après leur destination et leur emploi :

	Algérie et colonies.	Grande pêche.	Pays étr. d'Europe.	Pays étr. hors d'Eu
Entrée	681,466	60,540	1,159,000	642,412
Sortie	667,673	54,247	986,015	636,725
Total	1,349,139	115,807	2,145,025	1,279,137

Il ne nous reste plus qu'à faire connaître le mouvement de nos ports principaux à l'entrée et à la sortie en réunissant les navires français et les navires étrangers d'après leur tonnage.

	Entrée.	Sortie.
Marseille	1,788,800	1,677,487
Le Havre	1,377,148	644,133
Bordeaux	981,623	683,292
Boulogne	537,375	561,208
Dieppe	325,469	291,762
Dunkerque	608,482	187,452
Cette	402,414	302,559
Nantes	213,061	235,124
Calais	79,274	90,487
Rouen	285,103	97,784
St-Nazaire	219,442	113,435
	51,975	24,690
	69,115	63,959

Il est bon de remarquer que les hauts chiffres des ports de Boulogne et de Dieppe sont dus au mouvement des voyageurs entre l'Angleterre et la France, lequel s'accomplit par navires anglais. Ainsi Boulogne compte, à l'entrée, 1,564 navires étrangers, contre 45 français ; et, à la sortie, 1,277 navires étrangers contre 38 français.

M. le duc de Broglie adresse aux électeurs sénatoriaux du département de l'Eure la lettre suivante :

Messieurs les délégués,

Vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour représenter au Sénat le département de l'Eure.

Je tiens à vous exprimer personnellement ma reconnaissance.

Je ne me fais pourtant pas d'illusion sur les motifs qui ont déterminé vos suffrages. Je ne les dois pas à mes titres personnels, mais à la politique que j'ai suivie, soit comme député, soit comme ministre du maréchal de Mac-Mahon.

Cette politique est celle que le maréchal président lui-même a définie en ces termes : l'union de tous les hommes qui mettent la défense de l'ordre social, le respect des lois et le dévouement à la patrie au-dessus de tous les souvenirs et de tous les engagements de parti.

Vous avez donné l'exemple de cette union dans le scrutin du 30 janvier, et vous m'avez ainsi tracé la voie dans laquelle je dois continuer à marcher.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de ma haute considération.

BROGLIE.

A Broglie, 3 février 1876.

LA CANDIDATURE DE GIRARDIN RETIRÉE. — Nous avions annoncé que M. Emile de Girardin était candidat dans l'arrondissement de Clermont.

La France publie à ce sujet la note suivante :

M. Lafitte, député sortant, a voté le 25 février contre la Constitution, conséquemment contre la République.

Le candidat républicain dans l'arrondissement est M. Gustave Levavasseur, membre du conseil général de l'Oise.

J'ai la ferme conviction que sa candidature a plus de chances de réussite que la mienne.

Il est certain, m'a-t-il dit, de l'emporter contre le candidat royaliste, si les voix républicaines ne se divisent pas sur son nom et sur le mien ; c'est à ce titre qu'il est venu franchement et instamment me demander de renoncer patriotiquement à ma candidature. Soit. Tous mes vœux sont pour le succès de la sienne, à laquelle je prie tous mes amis de se rallier activement.

EMILE DE GIRARDIN.

UNE LETTRE DU PRINCE IMPÉRIAL. — Le fils de Napoléon III a cru devoir à ses traditions de famille d'intervenir personnellement dans la lutte électorale. Il a écrit à M. Franceschini-Pietri une lettre dans laquelle il combat la candidature corse de son cousin, le prince Jérôme-Napoléon. Voici le texte de cette lettre :

Camden Place Chislehurst, février, 1876.

Mon cher monsieur Franceschini Pietri,

Le prince Napoléon-Jérôme se présente aux suffrages des Ajacciens ; il se porte contre ma volonté, il s'appuie sur nos ennemis ; je suis forcé de le traiter comme tel.

S'il était vrai qu'il eût tenu à effacer de la mémoire des dissentiments passés, il se serait retiré de la lutte : il eût évité, à moi, une amère résolution ; à vous et à tous nos amis une tâche pénible.

Je ne pouvais aller au-devant d'une réconciliation, mais je l'aurais acceptée avec joie. Une entente ne pouvait être sincère que si le prince renonçait à mener une conduite politique autre que la mienne ; elle n'eût été durable que s'il eût abandonné toute idée de candidature à l'assemblée.

Des incidents imprévus de séance l'auraient placé en présence de résolutions sur lesquelles aucune décision préalable n'aurait été arrêtée entre nous ; ses votes auraient été la source de dissentiments nouveaux, d'autant plus graves que leurs retentissements ont été plus grands. Lorsque l'empereur vivait, son autorité n'était pas contestée au sein de sa famille ; moi, j'ai le devoir de constituer la mienne. M. Rouher se porte à Ajaccio.

J'espère qu'il sera appelé à représenter les généreuses populations, cette ville, fidèle berceau de notre famille. Ses longs et loyaux services, son inébranlable dévouement le rendront digne de représenter les idées napoléoniennes dans la ville napoléonienne par excellence. Les Corses ont le sentiment du devoir et de l'honneur, c'est un hommage qu'ils rendront à ces deux vertus en nommant un homme qui n'a jamais failli ni à l'un ni à l'autre.

Croyez, mon cher monsieur Franceschi-Pietri, à mon inaltérable amitié.

NAPOLÉON.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
COMÉDIE FRANÇAISE.

Vendredi, 3 mars, LES JOCRISSES DE L'AMOUR.
Samedi soir, 4 mars. LES PATTES DE MOUCHE.
Dimanche 5 mars. LA CLOSERIE DES GENETS.
Mardi prochain 7 mars. Grande représentation extraordinaire au bénéfice de JULIETTE CLARENCE
LE SPHINX.
On commencera par LES SONNETTES.
29 fév—

Théâtre des Variétés.
de Mme CHANFRAU,
Au coin des rues Canal et Dauphine.

LE THEATRE DES DAMES
Sous la direction de Mme F. S. Chanfrau et de Mr C. W. Tayleure.

Le grand comédien,
Mr FRANK S. CHANFRAU,
("Duke of Arkansas")
Dans une des plus belles pièces,
SAM,
Tous les soirs, Mercredi Et Samedi, matinée. | Ecrite pour Mr Chanfrau et jouée par lui 300 fois à New York.

Mercredi, 8 mars, en matinée, LES DEUX ORPHELINES.

Prix, le soir—25, 50, 75 cts. et $1.
Rien d'extra pour les sièges réservés.
Matinée, 50 cts. (avec sièges réservés) pour toutes les parties de la salle.
1er mars—

Salle de l'Exposition.
Mardi soir, 7 mars 1876.
L'HON JEFFERSON DAVIS
Haranguera
LA SOCIÉTÉ LOUISIANAISE DES VÉTÉRANS DE LA GUERRE DU MEXIQUE,
au profit de la caisse de secours de la Société.
Le sujet sera
THE MEXICAN WAR AND ITS RESULTS.
Prix du billet ....50 Cts.

Le secrétaire et les comités seront, tous les jours, au No 53 de la rue St-Charles, (au bureau du Western Union Telegraph) pour vendre les billets et donner tous les renseignements qu'on pourra désirer.

J. BENJ. CHANDLER, Secrétaire.
27fév—au 7mars.

Département des Finances,
Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.

LES comptes de taxe de 1876 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alloué une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 20 du courant, inclusivement ; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement ; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt l'an et les frais.

EDWD. PILSBURY, Administrateur.
6 fév—au 31 mars

Banque Mechanics and Traders. — Nlle-Orléans, 10 février 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de (4) quatre pour cent sur le capital a été déclaré payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 14 du courant.

MOSES HARRIS, Caissier.
11fév—1m

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations : de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
20nov—1an.

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence 181 rue du Camp, encoignure

Avis.
NOUVELLEMENT REVENU à la Nouvelle-Orléans, je sens la nécessité de rappeler à mes anciens clients et amis que j'ai pratiqué la médecine et la chirurgie parmi eux pendant vingt ans ; je désire aussi leur faire savoir que j'ai étudié et pratiqué en France pendant dix-sept ans. Durant cette longue période — j'ai comparé les différentes méthodes de traitement des maladies des voies respiratoires, et principalement le Catarrhe Nasal, la Bronchite, la Phthisie Pulmonaire, Laryngite, l'Asthme. Ce que j'écris aujourd'hui est destiné à faire ressortir l'avantage des inhalations à la thérapeutique de ces maladies.

L'objet de ce travail n'est pas de faire connaître un moyen nouveau en soi, mais de montrer l'importance d'un principe bien connu, qui a déjà reçu quelques applications heureuses. Loin de moi l'intention de déposséder qui que ce soit, mon but unique est de faire connaître les applications récentes que j'ai faites en France de l'administration de médicaments gazeux par la voie pulmonaire, à l'aide d'un vaporifère nouveau qui me sert avantageusement pour l'application de principes déjà préexistants.

Ce n'est donc pas comme inventeur que je propose l'inhalation, mais comme praticien convaincu d'avoir pu apporter quelque soulagement à mes malades, et d'en avoir guéri un grand nombre à l'aide des moyens que je préconise.

L'idée d'employer l'inhalation dans le traitement des affections des voies respiratoires a reçu depuis longtemps sa consécration pratique.

En France, le docteur Libermann a lu à la Société Médicale des Hôpitaux de Paris, un mémoire très intéressant sur les inhalations du chloroformate d'ammoniaque dans les affections chroniques des voies respiratoires.

Le docteur Cheron, à Paris, se sert des essences oxigénées pour arrêter la destruction ulcéreuse des poumons, et attribue à son procédé une grande puissance.

Moi-même, en 1874, j'ai publié à Toulouse une brochure intitulée : "Quelques mots sur le traitement le plus avantageux pour la curation des maladies des voies respiratoires." Dans cet ouvrage, j'ai constaté avec satisfaction le retour à la santé de phthisiques traités par inhalations, et les moyens hygiéniques.

Monsieur le docteur de Pietra Santa, dans un volume publié en 1875 : "Traitement rationnel de la phthisie pulmonaire", au paragraphe 7 où il traite de l'inhalation, nous dit qu'il y attache une grande importance, et à la page 34 de son ouvrage il me fait l'honneur d'emprunter les moyens que j'ai préconisés dans la dernière période de la phthisie pulmonaire.

Grâce aux nombreuses observations, et aux travaux publiés de nos jours, l'innocuité des inhalations dans certaines conditions bien déterminées prennent place dans la thérapeutique usuelle des maladies des voies respiratoires.

Je pratiquerai des inhalations rue de Chartres No 218 à tout heure du jour, et des consultations pour toutes espèces de maladies, de midi à 2 heures.

Dr. M. ESCOUBAS
12fév—1m.

TOUX, RHUMES, ASTHME
"Un rhume négligé est une phtisie commencée."

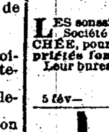

Demandez le BAUME PECTORALE AUX NAVETS INDIENS de LAPLACE et n'acceptez nulle autre préparation, si vous voulez un remède qui renferme toutes les remarquables propriétés du Navet Indien pour les affections des poumons.

Préparé et à vendre par B. LAPLACE, pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
11fév—1m.1.1.3.

Avis de Société.
LES soussignés ont formé, aujourd'hui une Société sous la raison SELLE & MALOCHÉE, pour les affaires d'encan et de propriétés foncières en général.
Leur bureau est au No 30 de la rue Royale.
ARMAND SELLE,
PIERRE MALOCHÉE.
5 fév—

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11..........rue du Camp..........11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, un fort bon coupé par lui-même. Désirant donner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement.
18nov.5—1an

ANT. CARRIERE / E. L. CARRIERE. / O. CARRIERE. / CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

MEUBLES ! MEUBLES !
Vente pour liquidation.

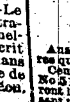

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER.
BOIS de CHÊNE et en BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables.
11août—3av

CHARBON !

COAL — H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché.
1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'Alf. LAINE, agent)

COAL — MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée au ferry du 3e district ; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il livre le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville.
1er sept—

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane
—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les dirigeant nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.

JOHN HANSEN,
26 août—6mois. Au No 38 de la rue du Canal.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique
de Bidwell.

Pour la semaine du Mardi Gras, commençant Dimanche, 27 février.—Matinée, Mercredi et Samedi,
OPÉRA BOUFFE et MENESTRELS, de KELLEY & LEON,
ESQUISSES ETHIOPIENNES ET PIECES COMIQUES.
Le spectacle se terminera par
La Grande Duchesse,
—OU—
CHING CHOW HI.
opéra-bouffe d'Offenbach.
DIMANCHE, 5 mars—DAVID CROCKETT COMBINATION, de FRANK MAYO. 27 fév.

Théâtre St.-Charles.
SEMAINE DU CARNAVAL.
Dernière semaine de l'engagement de Mr EDWIN ADAMS,
Voir les petites affiches.
Dimanche, 27 février.—Bénéfice offert au capitaine PAUL BOYTON.—Mardi soir, Grand bal paré et masqué.—Vendredi, bénéfice d'adieu de Mr ADAMS.—Samedi, dernière matinée de Mr Adams—Lundi, 6 mars, les sœurs Wallace.
25fév—

GYMNASE DES DAMES.
Institut callisthénique et orthodomique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5 ; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir.
24oct—1an

Un grand bal paré et masqué, DE POMPIERS,
SERA DONNÉ PAR
L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,
AU GRUNEWALD HALL,
Le SAMEDI, 18 mars 1876.

ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du restaurant, du vestiaire, &c., &c., seront reçues, à la maison de pompe, jusqu'au mardi soir, 7 mars.
23,30janv—6,13,20,27fév—5,12,16,17,18mars.

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains ; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.
13jan—1an

ADOLPH MARKS. GUSTAVE MARKS. L. B. CAIN

MARKS BROS & CO.,
IMPORTATEURS
—ET—
Marchands Commissionnaires
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES ÉTRANGÈRES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES,
&C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)

Ont reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché,—en Douane et en dehors de la Douane,—les marchandises suivantes :

500 caisses Sardines à l'huile,
250 boîtes Absynthe "E. Pernot,"
250 boîtes Vinaigre "J. Cessat,"
100 barils do do
120 boîtes Vinaigre "Jonneau Fils,"
330 1/2 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
100 caisses Cognac, O. Dupuy & Co, Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
160 caisses do do, J. Mumm & Co.
200 boîtes Kirsch, Dubied Père et Fils,
40 do Peppermint,
100 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
300 do Vermouth, Noilly Prats & Co.
50 do do Meckelemburg,
10 caisses Saucissons de Lyon,
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagniol,
500 paniers do do Possel
200 caisses do Salade do
50 barriques Burgundy Port,
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Boute Iles à vins,
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rorge, St-Emilion,
240 do do Margaux, Medoc,
200 1/2 do Vin Blanc Graves,
10 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie,
12) boîtes do Capres,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Medoc,
500 do do Domaine du Fou,
500 do do Domaine de la Tour,
200 do do St-Emilion, 1868,
150 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
100 boîtes Olives,
50 do Anchois dessossés,
40 do Moutarde,
60,000 Bouchons assortis,
50,000 Capsules pour bouteilles,
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boîtes Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boîtes Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
200 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquino, Cassis, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
250 caisses Cognac, Jules Bellots & Co } Seuls
100 do do Cloche, 1858 do } agents
20 do do en carafons do } pour la
300 do do cheval noir do } Louisiane, Texas
50 1/2 pipes Cognac 1789 do } et le Mexique.

Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

Nous avons aussi — en Douane — un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.

Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.

MARKS BROS. & CO.,
Au No 41 de la rue des Magasins.
22 jan—1m Au premier.

CARBONICO-PHOSPHATED
COD LIVER OIL
U. S. PATENT No 152,746.

L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAÎCHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.

C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.

A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 153 Chartres, N. O.

Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie.
18jan—3m

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,

PRINTING
EUREKA OFFICE
NATCHEZ STREET.

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.

A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—3m

Spécialité pour le Louage
DES services de table pour repas, bals, noces, soirées, etc., etc., pour 500 couverts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en faïence. Couverts en Alfénide. Le tout à prix excessivement réduits qui défient toute concurrence.

Chez C. ROUYER, Enc. Toulouse et Chartres.
4 jan—3m DMJ

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 16.

On prend des pensionnaires à prix modérés.
22 fév—1mD M J.

DIVERS.

LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE
D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement, votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les sucreries aux nombreux consommateurs du Sud ; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication ; il ne néglige rien pour faire un Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction :
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres $65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres $45
Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du
NOIR ANIMAL,
DES ACIDES
SULFURIQUE, NITRIQUE
ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,
No 14 de la rue de l'Union
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.

ENGRAIS
DE VILLE,
FABRIQUÉ PAR LE
CHEMICAL
—AND—
BLOOD FERTILIZING
WORKS.

Bureaux No 37 de la rue Peters, entre les rues Bienville et Douane

ENGRAIS No 1,
POUR LA CANNE A SUCRE,
ENGRAIS No 2,
POUR LE COTON ;
ENGRAIS POUR
Les Orangers et les autres arbres fruitiers.

Pour la Canne à Sucre	$40.00
" le Coton	45.00
" les Orangers et les autres arbres fruitiers	60.00
Super Phosphate pur	65.00
Os pulvérisés, purs	45.00

Par tonneau, en sacs de 200 livres.

Produits Chimiques constamment en magasin.

NITRATE DE POTASSE,
" SOUDE,
MURIATE DE POTASSE,
PLATRE,
ACIDE SULFURIQUE,
SULFATE D'AMMONIAQUE

La compagnie compose des engrais, sur commande, pour toutes les récoltes. Cette branche est une spécialité.

BUREAUX,
No. 37 de la rue North Peters,
Entre les rues Douane et Bienville
6 fév—

CHEMICAL AND BLOOD FERTILIZERS.

PIANOS, ORGANS & MUSIC
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
BLACKMAR & FINNEY.

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts :

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (scelling) à $15 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $18 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 1 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes :

ADNOT, (Jules)—ALBINE, (Pierre) AUBOIRE, (François)—BLANION, (Bertrand)—BIDIONDO, (Germain)—CAPUS, (Henri) COUME, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Anatole)—GAVOUE (Victor) HUET—JAMET, (Jean)—JABLAN, (Simon)—LAIGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENISSIER, (Elphège Lécuyer)—MILLER—MIRAILLAT, (Joseph)—OUSSET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIETRI, (Antoine)—POUJADE, (Henri)—REID, (Christian)—REYDET, (Alexis)—RIVOIRE, (Charles)—ROCHELLE, (Jean Marie Victor-Ange)—SARRAT, (Mme Vve)—SHILTZ, (Joseph)—

Ce 12 Janvier 1876.
Le Consul gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC
14jan—

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street.— NEW YORK
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LABRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
8oct—1an.

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier ; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4oct—1an

AVIS.
UN bénéfice de $1250 sur un placement de $206.—Un de nos clients achète "spread" sur 100 actions du N. Y. Central ; "put" à 108 et "call" à 108 ; achète les 100 actions contre le "put" à 107, actions qui se vendirent à 114 ; vendus, au même prix, 100 actions "called" à 108 ; réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée tous les mois de l'année. $10, $20, $50, $100, $600 rapporteront autant pour le montant placé. Achat et vente d'or, d'actions, de coton et de tabac sur commission. Avances sur consignations. Listes de prix et circulaires gratis.

Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de change.
P. O. Box 3774. 19fév—au15 avr.

ELITE CLUB ROOM,
40..........Rue St-Louis..........40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, L'queurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,
FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud.

Chaussures de 1ère classe depuis $36,00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés.
2nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail ; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau $5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau $4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est un soulier en cuir et qui est inférieur aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

E. CABAUD.
12mai—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,
73..........Rue DECATUR..........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.
19sept—1a

REMÈDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY".

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville.
17oct—1an.

La merveilleuse Mme Anna.
QU'EST-CE que l'avenir ! qu'est-ce que le passé ! qu'est-ce que nous ! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître !

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie : bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office : rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures : depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
18nov—1an.

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste ; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les voies. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et les maladies abandonnées par les docteurs ; les maladies inconnues ou cas de famille, et les maladies inconnues ou d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites aux pauvres, au magasin, de 4 à 8 heures.
28mars—1an

Le Dr. G. P. MALONEY,
150..........Rue du Canal..........150
CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de Chirurgie Dentaire de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels.
22nov—

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé, le Bitters dans les caisses, mais encore en le temps de les faire imprimer. Mais le véritable tonique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas

Usage de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compté plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez donc nous en choisir une au passage vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal ; tout le monde vous l'indiquera.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par

J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de première qualité à des prix qui défient la concurrence. Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est :
Ventes rapides et légers bénéfices.

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nevers & Hery,
MAISON FRANÇAISE No 315 Julia street, Nouveau Bassin

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9,

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu à la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, EDGAR LA RUE.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.
17 juil 75—1an

PAS DE RÉDUCTION,
Pas de Renvoi !
Tous les Lots
Payés en plein !

OCCASION SUPERBE
DE
Faire Fortune.

—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la
Nouvelle-Orléans,
Louisiane,
Le SAMEDI
29 AVRIL 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000 !
Un lot à chaque six billets !
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR !

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin SAMEDI, 29 AVRIL 1876 à La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

VOYEZ LE PLAN !
PLAN EXTRAORDINAIRE !
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL :

3580 lots (en or) s'élevant à $502,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 29 AVRIL 1876
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

VENTES JUDICIAIRES.

Louis Fix vs. la Dame Marie Charlotte Brown et al.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,898.—En vertu d'un writ de saisie et vente, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à W. P. Harper, ci-devant Shérif et par lui à moi transféré, je procéderai, le LUNDI vingt-sept (27) de mars 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Marigny, de la Victoire et des Champs-Elysées, et mesurant suivant plan dressé par E. N. Tourné, arpenteur, le 13 mai 1854 et déposé sous le No 262 en l'étude de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, environ vingt-trois pieds onze pouces quatre lignes de face au dit Chemin Public, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, d'environ cent vingt-neuf pieds deux lignes, mesure américaine, avec l'usage en commun d'une allée de deux pieds située derrière le dit terrain et conduisant à la rue Marigny.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 31 mai 1854 portant vente de la dite propriété par A. A. E. Quertier à feu John Lash.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24fév—3t.

ASSURANCES

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1868,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS :

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Curtius,
C. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaiser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Lettellier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
E. Saloy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

13fév76—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité : cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus, elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars 75—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No 51 de la rue du Camp.
CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
	E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1an. JOHN WALTON, caissier.

AU PUBLIC.
Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatisme et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 0 de la rue Baronne.
Stephen Krantz, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 201 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magazine.
Capt. Boyd Robinson, 419 rue des Remparts.
Mme Ann O'Hern, 285 rue du Camp,
A. J. Wicks, 102 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 465 rue Dryades
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villeré.
George Steuernagel, 183 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 101 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 96 rue Gaiennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 353 rue St Charles.
Mme M. J. Mirbo, sage-femme, 221 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 334 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
C. T. Theisman, grocer, 384 rue des Magasins.
14 mars—1 an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.

D. URQUHART,	Président.
THOS. A. ADAMS,	1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE,	2nd.
CHAS. J. LEEDS,	3ème.
CHAS. KILSHAW,	Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart.

20mars 75—1an.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.
Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de	$ 1,002 76	
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions	10,813 50	
Total des recettes		$ 11,816 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période :		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 46 75	
Waterworks	20 00	
Taxes de drainage	68 90	
Gardien de l'Asile	2,658 70	
Médecins	1,619 50	
Pharmaciens	1,447 51	
Collecteur (sa commission)	854 50	
Secrétaire	250 00	
Annonces et frais de bureau	150 90	
41⅞ bons de secours	2,104 50	
Fournitures, ustensiles et lingerie	195 67	
Provisions	567 43	
Réparations à l'Asile et au tombeau	225 20	
Gaz et charbon	169 80	
Inhumations	296 00	
Funérailles	523 00	11,48 39
Balance en caisse le 28 novembre 1875		$ 767 87

Caisse de Bienfaisance :

Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de	$ 917 80		
Reçu pour quotités de membres honoraires	$ 125 00		
Net produit du Pique - Nique, (Juillet 1875)	471 83	609 58	$ 1,527 38
A déduire :			
25 admissions à $11 00	275 00		
Aux inondés de France	200 00		
Collecteur (sa commission)	8 16		483 16
Balance en caisse			$ 1,044 22

Actif de la Société :		
L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$ 73,330 00	
A déduire :		
50 actions à $10.10 ...soit	500 00	
Actif net		$71,830 00

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.
Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1093 membres	
Admis depuis cette époque	108	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire :		
Membres honoraires	18	
Démissionnaires	6	
Rapatrié en France aux frais de la Société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	13	
Décédés à domicile	12	
Rayés aux assemblées générales	56	152
Effectif actuel		1049 membres
Classés ainsi qu'il suit :		
Sociétaires exempts de quotités	3	
Membres honoraires	2	
Pensionnaires à l'Asile	5	
Sociétaires suspendus	4	
Fils de Sociétaires	23	
Veuves de Sociétaires	8	
Membres actifs	934 total égal 1049 membres	

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 1/2 bons de secours représentant la somme de $2,104 50

Service médical.

Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2510 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 486 malades qui ont nécessité 4019 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès, a soigné 164 malades qui ont nécessité 639 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre :

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 164.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43.
J. P. Carrère, rue Peter 8 } Formant le comité de finance
L. Monnat, rue du Maine 122 }
J. Rivard, rue Bourgogne 120 }
J. Soudain, rue d'Orléans 211 } Formant le comité d'admis.
J. Leblanc, rue Vieille-Levée 265. }
A. Mailhes, rue Poydras 270.
J. P. Durey, Marché Dryades 47, 49
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Gouzy, rue des Français 133
(Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile :

Pour la partie supérieure de la ville :

De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure : à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 2ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Marché. 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou 275 rue Ste-Anne.
Collecteur—P. P. CHABERT, 534 rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY,
Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDÈS, résidence, 415 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
Le Secrétaire L. SIMON.
Nouvelle Orléans, 23 décembre 1875.
24 déc—

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.
Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante :

Président, CHERI VERNEUIL.
Vice-président, PIERRE GENRE.
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS :
Comité de Finance.
J. P. Roncée, chairman ; Martin Bezanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours.
Jean Mailhes, chairman ; Bernard Tojague, Wm. Maylie, A. Combouzon, J. Pihlet, Julien Vesin.

Comité Arbitral.
A. Cambouzon, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Guerchoux (aux Abattoires.

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens.

1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Pfefferlo, rue Tchoupitoulas No 1433.
3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5 F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Lassin et Poydras
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, aux Casernes.
JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.
13 janv—

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.
RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.
Reçu pendant l'année 1875 :

Admission	$ 225 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	109 25	
Diplômes, Badges, Amendes	25 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875 :		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	633 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteurs, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	157 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les inondés	30 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 55
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
A y ajouter, actif de la Société :		
Mobilier, Bannières, &c.	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	80 00	
La Tombe et Terrain	4141 50	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
Balance du Secrétaire	23 00	
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus Quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de	241 membres.	
Admis depuis cette époque	31	272 m.
Sur lesquels il faut déduire		
Décédés	9	
Rayés aux Assemblées générales	52	
Absents démissionnaires	6	
Effectif actuel		208 m.
Classés comme suit :		
Membres Actifs	163	
" Honoraires	32	
" Bienfaiteurs	13	
Total égal		208 m.

11janv—7t

Notice to Tax Payers.
THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Exchange Alley

Avis aux Contribuables.
LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR.
1er oct.—1m. No 56 Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.
Vente positive et sans réserve
—de—
Deux Habitations sucrières de choix sur le Bayou Têche,
Du consentement des parties intéressées.
Pour une liquidation de société.
Vente à l'encan, à longs termes.

PAR NASH & HODGSON,—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureaux, No 12 de la rue Carondelet—MERCREDI, 29 mars 1876, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde du rez de-chaussée de l'Hôtel St. Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, du consentement de toutes les parties intéressées,—pour une liquidation de société—il sera vendu, à l'encan, sans réserve ou limite, au plus haut enchérisseur—

L'Habitation Pellerin.

1° L'HABITATION SUCRIÈRE DE CHOIX, située sur le Bayou Têche, connue sous le nom de HABITATION PELLERIN, dans la paroisse Ste Marie, laquelle habitation appartenait jadis à Mme Amanda Sillan et comprend les morceaux de terre suivants :

1° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat B. No 710—avec la préemption arrière—borné, au Nord et à l'Est, par des terres de Mme Vve Charles Pecot, à l'Ouest par des terres de A. Sorre, au Sud par le Bayou Têche, et contenant environ 342 arpents de superficie.

2° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat A., No 729, contenant environ 666, 66 100 arpents de superficie, moins cette partie de terre sur laquelle se trouve le "CYPREMORT POST-OFFICE STORE" borné, au Nord, par le Bayou Têche, au Sud et à l'Est par des terres de Mme Edouard Sillan et à l'Ouest par des terres de A. Sorrel.

3° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat A., No 708, borné, au Nord, par le Bayou Têche, au Sud, par des terres de Mme Sillan et de Hertrand, à l'Est par des terres de Mme G. Laclaire Fuselier, contenant environ 800 66 arpents de superficie.

N. B.—Le chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, traverse ces deux derniers morceaux de terre ; conséquemment les parties de ces terres que la compagnie de ce chemin de fer pour la voie, le droit de passage, les dépôts, &c., sont exceptés de la vente.

4° LA SECTION FRACTIONNELLE 35 terrains 1 et 2 de la section 36, dans le T. 13 R. 8. E. et les terrains 4 et 5 de la section 2, dans le T. 14. S. R. 8. E., contenant ensemble 124 acres.

5° UN AUTRE MORCEAU DE TERRE situé dans la même paroisse, faisant partie de l'habitation connue sous le nom de habitation "Saule" (on Willow), comprenant des parties des terres couvertes par le certificat A. No 721 et B No 1967, formant ensemble un morceau de terre ayant 18 arpents de face au "Bayou Choupique", sur une profondeur de 19 arpents, bornées au Nord, par des terres de Mme Emile Sillan, à l'Est par le dit Bayou Choupique, à l'Ouest par d'autres terres de Mme Edouard Sillan, au Sud par des terres de E. Richard, et ayant environ 342 arpents de superficie—formant un grand total d'environ 2000 acres pour "Habitation Pellerin."

Habitation des Lèques

2° UNE AUTRE HABITATION SUCRIÈRE DE PRIX, située dans la paroisse Ste. Marie, connue sous le nom de "habitation des Lèques" et composée des morceaux de terres suivants :

1° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat 723, sur la rive Ouest du Bayou Têche, ayant une façade de 11 arpents sur le dit Bayou, sur 40 arpents de profondeur.

2° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat B. 1939, touchant à celui qui vient d'être décrit ci-dessus, ayant 3 arpents de face au Bayou Têche, sur 20 arpents de profondeur.

3° UN MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat B. 1763, touchant au susdit, ayant 5 arpents de face au Bayou Têche, sur 25 arpents de profondeur. Les dits trois morceaux de terre forment ensemble un morceau d'environ 19 arpents de face au Bayou Têche, sur environ 20 arpents de profondeur ; ils ont ensemble environ 370 arpents de superficie et sont bornés, au Nord, au Sud et à l'Ouest, par d'autres terres de Mme Ed. Sillan, à l'Ouest par le Bayou Têche.

4° UN AUTRE MORCEAU DE TERRE compris dans le certificat No 723, du côté Ouest du Bayou Têche, terre boisée, commençant à 20 arpents du bord du dit Bayou, ayant une largeur de 11 1/2 arpents, et s'étendant 20 arpents à la profondeur de 40 arpents du dit Bayou, ayant environ 220 arpents, borné, au Sud et à l'Ouest, par des terres de Mme G. L. Leclaire Fuselier et au Nord-Est, par d'autres terres de Mme Ed. Sillan. Le dit morceau touche, par son angle Nord-Est, à l'angle Sud-Ouest du morceau décrit en dernier lieu.

5° UN MORCEAU DE TERRE situé du côté Est du Bayou Têche, ayant une façade de 12 1/2 arpents sur le dit Bayou, sur 40 arpents de profondeur, ayant environ 100 arpents et comprenant les parties des certificats 723 et B. 1939. Le dit morceau est borné, à l'Ouest par le Têche, au Nord par des terres de Jacquet et au Sud par d'autres terres de Mme Ed. Sillan. Un morceau de terre boisé, ayant 64 acres et touchant à des terres qui appartenaient jadis à A. Foote, actuellement possédées par Adolard Carlin. C'est la même terre que feu Martial Sorrel acheta de C. Scheltière—formant un grand total d'environ 1200 arpents pour l'habitation des Lèques.

CES DEUX HABITATIONS DE PRIX seront vendues séparément, et il sera vendu, avec chacune, toutes les bâtisses et améliorations, machines, appareils, instruments aratoires, animaux, plant de canne, récoltes sur pied, barrières, etc., qui s'y trouvent.

Ce sont les mêmes habitations que le propriétaire actuel, le 1er mars 1875, du shérif de la paroisse Ste. Marie, dans l'affaire Elmore Dufour contre Mme Amanda Sillan, procès No 621.

N. B.—Sur un des morceaux de terre compris dans l'habitation Pellerin, il y a un morceau de terre situé entre le Bayou Têche et le chemin public—ayant environ 1 arpent carré, servant et consacré comme cimetière ; il est excepté de la vente.

TERMES ET CONDITIONS.—Un quart comptant : le reste en paiements égaux à 1, 2 et 3 ans. Les billets devront être divisés en coupons, au gré des parties intéressées ; ils porteront 8 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale, privilège de vendeur, de pour de la vente à parfait paiement, les clauses de "non aliénando," transfert de police d'assurance et 5 pour cent pour honoraires d'avocat. Les acquéreurs devront payer, outre le montant des adjudications, toutes les taxes dues et exigibles en 1876.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant James Fahey, notaire public.
27 fév—6, 12, 19, 25 mars—jusq. la date.

Pour cause de départ.

Le magasin en briques à 3 étages, No. 67 de la rue Fulton, entre les rues Lafayette et Poydras ; le magasin et demeure en briques à étage, formant l'angle S. O. des rues [illegible] et Hôpital. Le joli cottage en bois à mansarde, No. 231 de la rue de [illegible], entre les rues Claiborne et Robertson.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. W. NEWMAN.
400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN, Ty. Stern, encanteur — il sera vendu, VENDREDI, 3 mars 1876 à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille Levée—

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 3 mars—

PAR PLACIDE J. SPEAR.
Vente renvoyée à Samedi 4 mars.

Magnifiques meubles de salon, en bois de rose, recouverts de brocatelle soie rouge ; meubles Victoria de chambres à coucher, en bois de rose, avec armoire à glace ; meubles de salle à manger, en acajou, argenterie magnifique, piano droit, en bois de rose de Faivre, &c., &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 mars, à 10 heures, il sera vendu, au coin des rues Galvez et Ierec—le contenu d'une résidence de famille, composant, en partie, de magnifiques meubles de salon, en bois de rose, recouverts de brocatelle soie rouge ; meubles Victoria de chambres à coucher, en bois de rose, avec armoire à glace, glaces françaises ; buffets à dessus en marbre et à glace ; tables à allonge ; chaises en chêne, en noyer, sièges en rotin ; matelas en crin et en mousse ; tapis riches de Bruxelles, rideaux en dentelle, stores, pendules dorées et en bronze, nattes, whatnots, armoires en acajou, noyer, toilettes, lavabos, bois de lit, lot, machines de jardin, machines à coudre, verrerie, faïence, argenterie, malles de voyage ; un magnifique piano droit, en bois de rose, de Faivre ; une grande liste d'articles de ménage qu'il serait trop long d'énumérer.

Conditions—comptant.

N. B.—Les chars de la ligne de l'Esplanade passent à un îlet de la résidence.
29fév—

PAR C. E. GIRARDEY
Emplacements de commerce de choix, dans le centre du commerce de coton et de produits de l'Ouest.
Emplacements de commerce près du marché français.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 11 mars 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, situées dans le premier, deuxième et troisième district—savoir :

1° Le magasin en briques à 4 étages, solidement bâti et avantageusement situé, portant le No 64 de la rue des Magasins, dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez. Il touche à la maison en gros de MM. Smith Bros & Co. formant l'angle des rues Poydras et Magasins. C'est un des meilleurs emplacements de cette localité favorite. Il est magnifiquement bâti et vaste et rapportait, jadis, $4,500 par an. Il est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876 à $[illegible] par MM. Rose & Co. importateurs et marchands de produits en gros.

2° Le magasin en briques à 4 étages, solide et bien disposé, portant le No 24 de la rue de l'Union, dans l'îlet compris entre les rues Union, Carondelet, St-Charles et Gravier. Il est connu sous le nom de "Co ton [illegible] Saloon" et loué à bail à Mr John Querpfer jusqu'au 30 septembre 1876, à raison de $1,200 par an. Situé au centre du quartier des facteurs de coton et des armateurs, il offre l'occasion d'un excellent placement.

3° Cet excellent emplacement de commerce, le magasin et demeure en briques et à 4 étages, portant le No 15 de la rue Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Vieille-Levée, Chartres, Toulouse et Jefferson, et est en face du débarcadère des steamers de New York, de la gare du chemin de fer de Morgan, et près le marché français. C'est un emplacement de commerce de premier ordre. Il est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876.

4° Le "Café Moka" bien connu—magasin et demeure en briques et à 2 étages, portant le No 205 de la rue de Chartres, remplacement de commerce de premier ordre, formant l'angle des rues Chartres et Madison, dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Vieille-Levée, Dumaine et Madison, près la Cathédrale, les quais et le marché français. C'est un emplacement avantageux. Possession immédiate.

5° Le magasin et demeure en briques et à trois étages portant le No [illegible] de la rue de Chartres, dans l'îlet compris entre les rues de Chartres Vieille-Levée, Dumaine et Madison. La demeure a une entrée distincte du magasin et la propriété est bien disposée pour commerce et demeure.

6° Le magasin à trois étages portant le No 203 de la rue de Chartres, Vieille-Levée, Ursulines et Hôpital. Il touche au coin des rues Hôpital et Chartres. Le magasin est disposé de manière à être séparé de la demeure. La propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre.

Pour les dimensions détaillées de ces propriétés, voir les plans exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers comptant : le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toute les clauses usuelles et 8 pour cent d'intérêt l'an. Un pour cent honoraires d'avocat, transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et paiement, par les acquéreurs, des taxes d'Etat de 1874 et des taxes de ville de 1875 outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Chas. T. Soniat, notaire public.
12 fév—12, 13, 19, 20, 4 mars 11.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 11 mars 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes, savoir :

1° Le magasin en briques à 4 étages, No [illegible] de la rue Fulton et [illegible] rue Front, dans l'îlet compris entre les rues [illegible], Poydras et Lafayette. Le terrain mesure environ 21 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Front et Fulton, sur environ 116 pieds de profondeur. Solidement bâti, près du Steamboat Landing et en face du chemin de fer de Morgan, c'est un placement avantageux. Il rapporte en raison de $720 par an, jusqu'au 30 septembre 1876.

2° Cet emplacement de commerce et demeure, formant l'angle S. O. des rues Poydras et Hôpital, dans l'îlet compris entre les rues Poydras et Hôpital, Ursulines et Hôpital. Le terrain a 25 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Hôpital et environ [illegible] pieds de profondeur, et est [illegible] ; c'est un des meilleurs emplacements pour commerce et demeure dans la partie basse du Deuxième District. La propriété est louée à bail, à un excellent [illegible] jusqu'au septembre 1876, à raison de $[illegible] par mois.

3° Le joli cottage, bas, [illegible], No 231 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Claiborne et Robertson, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 127 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur. La maison a environ 6 chambres et de dépendances et d'autres dépendances et bien disposée à tous égards.

4° Deux terrains de [illegible] pour bâtir, dans la rue Rochebalve, dans l'îlet compris entre les rues Rochebalve, Tonti, [illegible]. Les dits terrains ont chacun [illegible] pieds de face à la rue Rochebalve et une profondeur irrégulière d'environ 100 pieds.

CONDITIONS—Un tiers comptant : le reste en un et deux ans avec [illegible] d'intérêt, hypothèque spéciale, privilège de vendeur, et pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance, paiement par les acquéreurs, des taxes payables en 1876 en outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. O. Drouet, notaire public.
12,1éfév—4, 11mars—

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA
Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues	$[illegible]
Pertes par incendies et avaries payées	$81,647 63
Réassurances, retraites, taxes, dépenses, etc.	
	154,[illegible]
	$[illegible]
Total de l'Actif	$794,919 1

DÉCLARE :

Intérêt sur le Capital payé 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS :

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eime Bader,	Jos. Kohn,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgar-den,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Kiel,	S. I. Nauts,
J. H. Schwars,	Chas. Hartsfeld,	E. Pohlman,
Louis Schwars,	M. Frank,	F. Rickert,
K. Weisgerber,	H. B. [illegible],	L. Beck,

Au Public.
NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St-Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, recommande les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de cette compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés sont parcourus par les messieurs désignés ci-après :

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Lt. Ch. R. Railey, E. Camerden, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, R. Byrne, Esq., R. B. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gallaird.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasten, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.
5 février 1876. 6 fév—10t

Venant d'arriver,
Eaux Minérales Naturelles de
VICHY,
BONNES,
OREZZA,
ST-GALMIER,
VALS,
PULLNA,
FRIEDRICHSHALL.

St-CYR FOURCADE, Pharmacien,
215 rue du Canal.
11fév—1mDMJ.PP

Cour de District des Etats-Unis,
District de la Louisiane.
En faillite.

LES soussignés annoncent qu'ils ont été nommés assignées de la banque d'Amérique, de la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, dans les limites du dit District—banque qui a été déclarée en faillite, à sa propre demande, par la Cour de District du dit District.

ROBERT CASEY
E. M. SCOTT,
2mars—2,10,17